



Spécification de produit

Sediplus® , Dispositif de mesure de la sédimentation sanguine avec 10 canaux, avec bloc d'alimentation 12 V CC, 10 postes de mesure

Page 1



Description d'article

Numéro de commande	90.189.900
Description d'article	Sediplus® , S 200, Dispositif de mesure de la sédimentation sanguine avec 10 canaux, avec bloc d'alimentation 12 V CC, 10 postes de mesure
Code NACRES	NB.79

Caractéristiques du produit

Nombre d'emplacements	10
Tension d'alimentation	12 V

Pureté et certification

Catégorie de produit	Produit de diagnostic in vitro
Certifié CE	CE
Alloti	non

Il s'agit de la spécification actuelle relative à ce produit. Sarstedt se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications partielles ou totales au contenu sans aucun préavis.

La présente spécification est confidentielle et constitue la propriété de Sarstedt. Elle ne doit pas être dupliquée ni rendue accessible à des tiers sans notre consentement écrit préalable.

Date de publication:
2021-12-05

Le présent document a été élaboré par voie électronique et est valable sans signature.



SARSTEDT



Spécification de produit
Sediplus® , Dispositif de mesure de la
sédimentation sanguine avec 10 canaux, avec
bloc d'alimentation 12 V CC, 10 postes de mesure

Page 2

Conditionnement

Minimum order qty.	1
pièces / boîte	1
pièces / carton	1
pièces / pallet	36
Volume du carton	0,0349 cbm
Poids du produit	3,936 kg
Poids du carton	4,6 kg
Code EAN de la boîte	4038917226431
Code EAN du carton d'emballage	4038917226424

Il s'agit de la spécification actuelle relative à ce produit. Sarstedt se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications partielles ou totales au contenu sans aucun préavis.

La présente spécification est confidentielle et constitue la propriété de Sarstedt. Elle ne doit pas être dupliquée ni rendue accessible à des tiers sans notre consentement écrit préalable.

Date de publication:
2021-12-05

Le présent document a été élaboré par
voie électronique et est valable sans
signature.



SARSTEDT